# 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/06/2025

Page: 1/4

Date: 16/06/2025

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)
de Monsieur LANCELOT et Madame MONNIER-BESOMBES, Conseillers
En présence de Monsieur PHULPIN, Rapporteur public
Madame MENIGOZ, Greffière

01)	DOSSIER N° 2500208	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Michel LASO	
Titre de l'affaire	Requête en exécution suite au jugement rendu le 8 avril 2024 enjoignant le Préfet de la Martinique de réexaminer la demande de la société SOCOTOUR dans un délai d'un mois		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SOCOTOUR SOCIETE COMMERCIALE DE TOURISME	OVEREED (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DE LA MARTINIQUE		
02)	DOSSIER N° 2400154	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES	
,		if n° CU 972209 23B0628 délivré le 3 octobre 2023 par la ville de Fort-de-France ensemble la	
02) Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation du certificat d'urbanisme informati	if n° CU 972209 23B0628 délivré le 3 octobre 2023 par la ville de Fort-de-France ensemble la	
,	Requête tendant à l'annulation du certificat d'urbanisme informati décision implicite de rejet du recours gracieux intervenue le 11 ja	if n° CU 972209 23B0628 délivré le 3 octobre 2023 par la ville de Fort-de-France ensemble la nvier 2024	

#### 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/06/2025

Page: 2/4

Date: 16/06/2025

03)	DOSSIER N° 2400235	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	le l'affaire Requête tendant à l'annulation de la délibération n° 23-07-18-2-1 prise par le conseil municipal de la commune de Fort-de-France lo 18 juillet 2023 ensemble la décision implicite de rejet du 31 janvier 2024.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur G	SAINT CYR AVOCATS SELARLU (Cour)
	Monsieur G	SAINT CYR AVOCATS SELARLU (Cour)
	Madame G	SAINT CYR AVOCATS SELARLU (Cour)
	Madame G	SAINT CYR AVOCATS SELARLU (Cour)
	Manaiaum	SAINT CYR AVOCATS SELARLU (Cour)
	Monsieur G	SAINT CYR AVOCATS SELARLU (Cour)
	Madame G	SAINT CYR AVOCATS SELARLU (Cour)
	Madame G	SAINT CYR AVOCATS SELARLU (Cour)
	Madame G	SAINT CYR AVOCATS SELARLU (Cour)
éfendeur	JURISCARIB (Cour)	
04)	DOSSIER N° 2400663	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	ffaire Requête tendant à l'annulation de l'arrêté de permis de construire express N° PC n°972210 23BR045 délivré le 6 février 2024 par le maire du SIMAR pour la construction de 24 logements locatifs sociaux sur la parcelle P 177 au quartier Dumaine, et le refus d'annuler le permis n° PC 23BR045 du 5 août 2014.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASS SAUVEGARDE PATR MARTINIQUAIS	G
Défendeur	COMMUNE DU FRANCOIS	MBOUHOU MAX

# 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/06/2025

Page: 3/4

Date: 16/06/2025

05)	DOSSIER N° 2400705	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric LANCELOT	
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation de l'arrêté N° 2024-22 du maire de la ville du François, en date du 06/02/2024 portant permis de construire N° 210 23 BR045			
	Nom des parties	Représentants	s des parties	
Demandeur	Monsieur D	Maître LABEJOF	-LORDINOT Alik (Cour)	
Défendeur	COMMUNE DU FRANCOIS	MBOUHOU MAX		
Intervenant	SAS SIMAR	OVEREED		
06)	DOSSIER N° 2400622	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric LANCELOT	
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler la décision implicite du 29 juillet 2024 par laquelle le Directeur de la DEETS  Martinique refuse d'octroyer le bénéfice de la protection fonctionnelle à une fonctionnaire.			
	Nom des parties	Représentants	s des parties	
Demandeur	Madame T	Maître BEL AUR	ÉLIE (Cour)	
Défendeur	Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Martinique	La Directrice		
	MINISTERE SANTE ACCES AUX SOINS SOLIDARITÉS AUTONOMIE EGALITE HOMMES-FEMMES			
07)	DOSSIER N° 2400366	RAPPORTEURE:	Madame Aude MONNIER-BESOMBES	
Titre de l'affaire	re Requête visant à annuler la décision implicite en date du 26 avril 2024 par laquelle le maire de la commune de Sainte-Anne refuse de faire droit à la demande d'une riveraine d'abroger les dispositions du PLU en ce qu'il classe la parcelle cadastrée section E n°1334 en zone « N » et refuse de classer la parcelle cadastrée section E n°1334 en zone « U »		e de la commune de	
	Nom des parties	Représentants	s des parties	
Demandeur	Madame S	Maître BEL AUR	ÉLIE (Cour)	
Défendeur	COMMUNE DE SAINTE ANNE	Maître YANG-TIN	NG HO Jeanne (Cour)	

# 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/06/2025

Page: 4/4

Date: 16/06/2025

### 08 heures 30

08)	DOSSIER N° 2400693	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	e Requête tendant à annuler la décision implicite de rejet rendue par l'ARS le 30 septembre 2024 suite à la demande indemnitaire formée par un dirigeant exerçant une activité d'officine de pharmacie « PHARMACIE BRAVO » le 22 juillet 2024, réceptionnée le 29 juillet 2024.		
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Monsieur B	JOLLY NICOLAS	G (Cour)
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA MARTINIQUE	Maître YANG-TIN	NG HO Jeanne (Cour)
Intervenant	MINISTERE SANTE ACCES AUX SOINS SOLIDARITÉS AUTONOMIE EGALITE HOMMES-FEMMES		

# 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/06/2025

Page: 1/2

Date: 16/06/2025

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)

de Monsieur LANCELOT et Madame MONNIER-BESOMBES, Conseillers

En présence de Monsieur PHULPIN, Rapporteur public

Madame MENIGOZ, Greffière

01)	DOSSIER N° 2400826	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	re Requête tendant à l'annulation de la décision de licenciement du 2 septembre 2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur T	Maître CONSTANT Raphaël
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MARTINIQUE	SELARL BERTE & ASSOCIES
02)	DOSSIER N° 2400830	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation de la décision du CHUM de non ren	ouvellement de contrat
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C	LABOR & CONCILIUM (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MARTINIQUE	SELARL BERTE & ASSOCIES
03)	DOSSIER N° 2400095	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Michel LASO
Titre de l'affaire	Requête tendant à demander d'annulation du titre de recettes n°33 du bordereau N° 27 émis le 29 novembre 2023 et notifié le 14 décembre 2023 pour un montant de 19 650,00 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE MARTINIQUAISE DES EAUX	CENTAURE AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE	SYMCHOWICZ WEISSBERG ET ASSOCIES

# 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/06/2025

Page: 2/2

Date: 16/06/2025

#### 09 heures 30

04) DOSSIER N° 2500296 RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Michel LASO

Titre de l'affaire Contestation d'une ordonnance accordant une allocation provisionnelle à un expert désigné par le TA de Guyane.

Nom des parties Représentants des parties

**Demandeur** Madame K Maître MORAGA ROJEL Eve-Marie (Cour)

**Défendeur** MINISTERE DE LA JUSTICE

# 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/06/2025

Page: 1/3

Date: 16/06/2025

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)

de Monsieur LANCELOT et Madame MONNIER-BESOMBES, Conseillers

En présence de Monsieur PHULPIN, Rapporteur public

Monsieur MININ, Greffier

01)	DOSSIER N° 2400016	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT	
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler la décision du 09 novembre 2023 de la DRFIP portant rejet d'une réclamation sur le crédit d'impôt et enjoindre la DRFIP au remboursement de la somme de 290 323 euros.		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur le gérant SCI DMD	Maître AUBERY André	
		Maître DORWLING-CARTER SAMUEL (Cour)	
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE	Le directeur	
02)	DOSSIER N° 2400673	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric LANCELOT	
Titre de l'affaire	e Requête visant à annuler une décision prise le 07/10/24 par la DRFIP portant rejet d'une réclamation relative à l'impôt sur le revenu & les prélèvement sociaux 2020.		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur F	Maître DORWLING-CARTER SAMUEL (Cour)	
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE	Le directeur	

#### 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/06/2025

Page: 2/3

Date: 16/06/2025

03)	DOSSIER N° 2400653	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric LANCELOT	
Titre de l'affaire	Requête tendant à annuler la décision de résiliation d'un contrat de travaux N° 20 MOE 003 notifié par le maire de la commune de Sainte-Luce à une entreprise "L'ECLAIRAGISTE" le 1er juillet 2024 et reçue le 5 juillet 2024, et prononce la résilaition pour faute du contrat de travaux N° 20 MOE 003, aux torts exclusifs de la commune.			
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	Madame T	Maître DINGLOR	Lucette (Cour)	
Défendeur	COMMUNE DE SAINTE LUCE	Maître DUMONT	Thomas (Cour)	
04)	DOSSIER N° 2400259	RAPPORTEURE:	Madame Aude MONNIER-BESOMBES	
Titre de l'affaire	Demande tendant l'annulation du titre exécutoire n° 25 émis le 18/01/la décharge de ladite somme.	2024 à l'encontre de	la CNA Insurance par l'ONIAM pour un montant de 3 392 euros et à	
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	COMPAGNIE D'ASSURANCE CNA HARDY	ABEILLE & ASSO	OCIES (Cour)	
Défendeur	OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MÉDICAUX	SELARL BIROT	- MICHAUD - RAVAUT	
Observateur	CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE DE MARTINIQUE	Le Directeur		
05)	DOSSIER N° 2400260	RAPPORTEURE:	Madame Aude MONNIER-BESOMBES	
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler la décision du permis de construire en date Lamentin, portant autorisation accordée à la SAS MAHO de réhabilit 97232 le Lamentin.			
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	Monsieur P	SHAKTI (Cour)		
		CLOIX & MENDE	CO ()	
Défendeur	COMMUNE DU LAMENTIN	CLOIX & MENDE	S-GIL	

#### 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/06/2025

Page: 3/3

Date: 16/06/2025

### 10 heures 00

06)	DOSSIER N° 2400548	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric LANCELOT	
Titre de l'affaire	Requête visant annuler une décision implicite de rejet de la DRFIP d'une réclamation portant sur les impôts sur le revenu d'un couple de contribuables pour les années 2017, 2018, et 2019.			
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	Monsieur et Madame DE R	Maître VAUTRIN	David (Cour)	
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE	Le directeur		
07)	DOSSIER N° 2400821	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric LANCELOT	
Γitre de l'affaire	Requête visant à condamner la CTM à régulariser la situation financ	cière d'un personnel.		
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	Monsieur S M	laître TIBURCE MARIE	ELLE (Cour)	
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE	Le Président		
08)	DOSSIER N° 2500152	RAPPORTEURE:	Madame Aude MONNIER-BESOMBES	
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler l'arrêté préfectoral # 2024-11-007 portant	OQTF à destination de	e Sainte-Lucie dans un délai de 30 jours.	
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	Monsieur S	MIRAM-MARTHE	E-ROSE MARC (Cour)	

# 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/06/2025

Page: 1/2

Date: 16/06/2025

tenue sous la présidence de Monsieur LASO, assisté(e)

de Monsieur LANCELOT et Madame MONNIER-BESOMBES, Conseillers

En présence de Monsieur PHULPIN, Rapporteur public

Monsieur MININ, Greffier

01)	DOSSIER N° 2400662	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête visant à annuler une décision du Haut-Commissaire en Polynésie française en date du 23/09/24 portant rejet d'un recours gracieux formé par un fonctionnaire relatif au versement de son indemnité forfaitaire de changement de résidence		
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Monsieur O	Monsieur O	
Défendeur	HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANCAISE		
02)	DOSSIER N° 2500015	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric LANCELOT
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation de la décision de la CTM du 21 noven	nbre 2024 rejetant un	e demande d'aide à l'emploi
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	TRANSAIR SERVICES	Р	
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE	Le Président	
03)	DOSSIER N° 2400294	RAPPORTEURE:	Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	requête visant à annuler la décision prise le 06/02/2024 par la DRFIP outre-mer.	portant rejet d'un red	cours gracieux relatif au crédit d'impôt 2022 pour investissement en
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	SCILIMAGA	С	
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE	Le directeur	

# 1ère Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/06/2025

Page: 2/2

Date: 16/06/2025

### 11 heures 00

04)	DOSSIER N° 2400264	RAPPORTEURE: Madame Aude MONNIER-BESOMBES
Titre de l'affaire	faire requête visant à annuler la décision prise le 05/02/2024 par la DRFIP portant rejet d'un recours gracieux relatif au crédit d'impôt 2022 pour investiss outre-mer.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur le gérant SARL THDC HOLDING	Monsieur le gérant SARL THDC HOLDING
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARTINIQUE	Le directeur